

CE N'EST PAS AUX FEMMES DE PAYER LEUR CRISE!



Les femmes sont, avec les jeunes et les immigré-e-s, la catégorie qui sera la plus touchée par la crise, au niveau économique, social et idéologique.

Les femmes sont une variable ajustable aux besoins de l'économie capitaliste. Leur entrée sur le marché du travail salarié s'est beaucoup accrue pendant le boom économique après la seconde guerre mondiale. Mais, elles occupent toujours aujourd'hui, les emplois dits «féminins», souvent moins qualifiés, à contrats courts et temps partiel imposé. Et l'égalité salariale n'est toujours pas là. Et en période de crise économique, non seulement les questions d'égalité salariale sont mises au placard, mais en plus, on les incite partiellement à retourner au foyer pour faire des économies sur leurs dos. On creuse ainsi la division entre quelques femmes cadres qui auront un travail stable et un grand nombre de femmes précaires, souvent immigrées, qui travaillent à leur service. Concernant les retraites, le gouvernement préparait une attaque contre les retraites des femmes du privé en s'attaquant aux bonifications dont elles bénéficient par enfant. La mobilisation a permis un premier recul puisque la première année de bonification sera maintenue mais la 2ème devra faire l'objet d'une négociation entre le père et la mère! En 2004, la pension de droits propres des femmes est égale à 42% de celle des hommes pour les femmes de 85 ans et à 50% pour les 65-69 ans. Il y a d'autres solutions pour prendre en compte l'investissement des pères dans l'éducation de leurs enfants. Il est hors de question d'accepter toute diminution des retraites des mères salariées.

Même si pour l'instant, le chômage touche davantage les hommes en France, en raison des nombreux plans de licenciement dans le secteur industriel, il ne faut pas oublier que les chiffres officiels du chômage ne tiennent pas compte des temps partiels (féminisés à 80%). De plus, le rapport annuel du Bureau International du Travail (BIT) des Tendances mondiales de

A la maison comme au travail : égalité

En France, les femmes s'occupent toujours majoritairement des tâches domestiques, et cela même quand, dans le couple hétérosexuel, les deux sont salarié-e-s à temps plein. C'est ce qu'on appelle communément « la double journée de travail ». Sur le marché du travail, elles représentent 43% des actifs/ves mais 80% des emplois à temps partiel (majoritairement subis), 59% des emplois aidés ou en CDD, 80% des salarié-e-s payé-e-s en dessous du SMIC, 54% des chômeurs/euses inscrit-e-s à l'ANPE et 57% des chômeurs/euses non indemnisé-e-s.

Pourtant les jeunes filles ont en moyenne un meilleur taux de réussite au BAC et des parcours scolaires plus longs que les garçons. Mais l'orientation scolaire et la discrimination sur le marché du travail réduisent leurs efforts à néant, les enfermant dans des emplois dits «féminins», moins valorisés et sous-payés.

Cela a non seulement des répercussions sur les retraites (bien inférieures à celles des hommes) mais aussi sur leur indépendance. Surtout que l'inégalité salariale persiste : en moyenne l'écart des salaires entre hommes et femmes est de 24% à temps de travail et catégorie sociale égaux mais de 37%, si l'on tient compte des temps partiels.

Le salaire des femme est surtout considéré comme un salaire d'appoint à celui du mari et au revenu familial.

L'exploitation capitaliste s'articule avec l'oppression patriarcale pour mettre en place la division sexuelle et sociale, qui en assignant les femmes prioritairement à la famille permet au patronat de bénéficier d'une main d'œuvre peu chère, et assurant gratuitement ce qui est indispensable pour retourner travailler.

LE 5 DÉCEMBRE 2009 LA MARCHÉ CONTRE LE CHÔMAGE, LA PRÉCARITÉ ET LES LICENCIEMENTS EST UNE ÉCHÉANCE IMPORTANTE POUR LES FEMMES.

* 1500€ net par mois et CDI pour tout-te-s * Retraite à 37,5 annuités pour tou-te-s * Régularisation de tou-te-s les sans-papier-e-s indépendamment de leur statut familial

l'emploi des femmes révèle que dans la plupart des régions du monde, les femmes seront plus touchées par le chômage. En France, elles risquent de voir leur contrat non renouvelés et des réductions d'horaires, donc de salaires. De même, le gouvernement n'hésite pas à attaquer frontalement les services publics dont les emplois sont majoritairement occupés par des femmes.

En outre, il est typique en temps de crise que la classe dirigeante désigne un bouc émissaire. L'offensive envers les immigré-e-s et les sans papiers précarise davantage ces femmes.

* Réduction du temps de travail pour toutes et tous * Egalité salariale entre hommes et femmes * A travail de valeur égale, salaire égal * Passage immédiat au temps plein sur simple demande des salarié-e-s



NPA
NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE

POUR PRENDRE CONTACT :

Envoyez vos coordonnées par courrier à : NPA-CNIF, 2 rue Richard Lenoir - 93100 Montreuil
Ou par mail à : ecriture@npa2009.org

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Mail :

Non à la casse du service public

Si nous sommes tou-te-s concerné-e-s par le démantèlement des services publics, les femmes le sont au premier chef. Les suppressions de postes dans le domaine de l'éducation, de la santé et des services sociaux ne peuvent qu'aggraver les inégalités et la précarisation qui les touchent déjà et faire retomber sur elles la responsabilité de tâches qui ne seront plus assurées de fait par la collectivité.

En tant que salariées, les femmes vont être en effet les premières touchées par ces suppressions dans un secteur largement féminisé (59%). Un état de fait qui explique d'ailleurs en partie la dévalorisation voire la paupérisation d'une partie de la fonction publique. L'Etat patron aura encore plus recours au temps partiel et à la précarité qui touche en premier lieu les femmes (2/3 des contrats courts dans la fonction publique).

Elles sont également les principales utilisatrices des services sociaux d'éducation et de santé et les premières victimes donc de la casse des services publics. Qui garde déjà les jeunes enfants à la maison à défaut d'un réel service public de la petite enfance et qui les gardera plus longtemps encore quand les écoles maternelles auront disparu ? Qui attendra plus longtemps aux services des urgences

★ Arrêt des suppressions de postes dans les services publics ★ Pour une embauche massive pour un service de qualité

avec un enfant malade, dans les centres sociaux et administratifs pour régler des problèmes d'allocation ou de logement ? Qui s'occupera des malades ou des personnes âgées à défaut de structures publiques d'accueil ? Clairement, ce sont les femmes, en particulier celles des milieux populaires, qui vont suppléer la diminution des missions de services publics. Notamment sous forme d'emplois précaires (parfois pas plus de 7 ou 8 heures!) de «services à la personne» encouragés par les «chèques emploi-service». En les ramenant à des activités domestiques et gratuites, la politique libérale du gouvernement réactive l'organisation patriarcale de la société.

La disparition du service des Droits des femmes et de l'Egalité, au prétexte de modernisation de l'Etat, illustre bien cette situation.



Non aux jardins « d'éveil », pour une maternelle de qualité !

Dans un contexte national et européen de réduction des dépenses publiques, le gouvernement préconise d'installer au sein des écoles maternelles des structures payantes qui accueilleraient les enfants de 2 à 3 ans. Ce sont près de 8000 places en jardins d'éveil qui sont prévues à cette rentrée.

Accepter cela, c'est accepter la fin de la scolarisation des enfants de 2-3 ans au sein de l'école maternelle. C'est une grave remise en cause du service public de l'Education Nationale. La scolarisation des enfants de moins de 3 ans est reconnue pour favoriser la réussite scolaire. Notons aussi que les professeurs des écoles,

présents dans les classes maternelles ont une réelle qualification d'enseignants, non exigée des personnels amenés à encadrer les jardins « d'éveil ».

La menace de disparition qui plane sur l'école maternelle en tant que service public gratuit au profit de jardins d'éveils payants est une véritable catastrophe pour les femmes, notamment les plus précaires. Les femmes seules avec leurs enfants représentent 80% de la grande précarité. Cela contribuera donc à renforcer la débrouille

et à aggraver davantage leurs conditions de vie. Pour les couples avec enfants, il sera moins coûteux de perdre le salaire de la femme (très souvent le plus bas) pour s'occuper des enfants plutôt que de payer ces jardins d'éveil. C'est un retour au foyer déguisé pour plus d'économies d'Etat sur l'indépendance des femmes. Et même si elles reprennent un travail salarié après, cette période là ne sera pas comptabilisée pour leur retraite.

★ Suppression des jardins d'éveil payants, maintien de l'école maternelle ★ Pour un service public gratuit de la petite enfance

Révolutionnons les normes!

Contrairement à l'idée répandue que nous sommes tou-te-s libres de choisir nos comportements, dans les faits, dès notre plus jeune âge, fille ou garçon nous sommes éduqué-e-s en fonction de stéréotypes qui brident nos personnalités et nous contraignent à adopter des comportements déterminés par des normes sociales.

Tout au long de sa socialisation, un enfant va apprendre à « être » selon son genre. Le rôle social qu'on lui enseigne se construit en fonction de son sexe et en opposition à l'autre, on exige très souvent des filles qu'elles soient sensibles et qu'elles aident leurs mères contrairement aux garçons qu'on encourage à ne pas pleurer pour être « des hommes ». La famille est la première cellule à participer à cette construction : un

bébé est immédiatement identifié comme fille ou garçon avant même sa naissance, par son prénom, la couleur de sa future chambre (bleu ou rose), de ses jouets ...

Toutes ces normes divisent le monde en deux sphères opposées (les

- * Développement de l'information sur la contraception et les sexualités non hétérosexistes
- * Egalité des droits entre homos et hétéros

hommes /les femmes), les hiérarchisent et participent à la division traditionnelle des tâches au sein de la famille et de la société, au détriment des femmes.

Cela se traduit notamment dans la représentation de la sexualité : la femme passive et l'homme actif. Cette construction de « l'acte sexuel » qui

équivaldrait à la seule pénétration vaginale, est basée sur le plaisir de l'homme, la promotion de la reproduction qui nie le plaisir de la femme et nie son clitoris. Cette pratique relègue les autres pratiques sexuelles au second plan. Dès les premières expériences sexuelles les jeunes filles doivent à la fois se « préserver pour le grand amour » et en même temps être « libérées » et connaître toute les positions du Kama-Sutra pour satisfaire son partenaire et jouir sur commande.

Si l'apprentissage de son genre se fait en opposition avec l'autre genre, l'orientation sexuelle suit le même processus. L'hétérosexualité se construit dans le désir exclusif du sexe opposé et les homosexuel-le-s sont décrit-e-s comme déviant-e-s!

Etre enceinte? Seulement si je veux!

L'accès d'une partie des jeunes femmes à l'information sur la contraception et aux moyens contraceptifs représente un formidable acquis par rapport aux anciennes générations. Pourtant, malgré tout cela, être femme c'est avant tout être mère. La sexualité des jeunes filles reste donc taboue. Les femmes doivent trouver un homme, faire des enfants et s'épanouir au foyer. Il reste inimaginable qu'une femme choisisse de ne pas avoir d'enfants. Quant aux célibataires, elles sont souvent décrites comme « périmées ».

L'information sur les différents moyens de contraception est très insuffisante. Et beaucoup sont encore trop chers : la pilule de troisième génération n'est toujours pas remboursée et une boîte de préservatifs est aussi chère qu'un ciné. Si la pilule du lendemain peut être distribuée dans les lycées, elle n'est pas accessible car les moyens alloués aux infirmeries ne le permettent pas. Pourtant, selon son âge ou sa sexualité, on devrait avoir le choix : préservatif, stérilet, pilule, implant, anneau...

Concernant l'avortement, la loi Neuwirth du 4 juillet 2001 a permis l'allongement du délai d'avortement à 12 semaines de grossesse et autorise les mineures à avorter avec l'accord d'un adulte de leur choix (pas nécessairement de leurs parents).

Pourtant, de nombreux obstacles persistent. La politique du gouvernement amplifie ces difficultés : suppressions de postes et fermeture de services pratiquant l'avortement, pas assez rentable. La remise en cause du planning familial rentre dans cette même logique. Le gouvernement a tenté de réduire de 42% le montant affecté au conseil conjugal et familial, dont l'enveloppe budgétaire aurait été purement et simplement supprimée en 2010. En s'attaquant au planning, ce dernier n'a pas craint de

remettre en cause le droit des femmes et une mission de service public vieille de 50 ans. C'est pourtant un des seuls lieux accessibles aux jeunes pour parler de leur sexualité et un des rares centres de soins gratuits.

De même, le prix de l'avortement a triplé (de 200 euros à 600 euros) et de nombreux centres d'IVG ferment. L'allongement du délai comme l'anonymat des mineures est rarement respecté : les médecins font souvent appel à leur droit de retrait qui leur permet de ne pas pratiquer un avortement pour des raisons morales.

Les mouvements d'extrême-droite dits « pro-vie » s'affichent publiquement : marche pour la vie, prières devant des centres d'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG), en Espagne, au Cameroun... et contribuent à une culpabilisation des femmes.

Lorsque le droit à l'avortement est attaqué, c'est le droit à disposer de notre corps qui est attaqué. La lutte pour le droit à l'avortement est une lutte politique pour le droit à disposer de son corps, de soi-même. Encore et toujours, « mon corps m'appartient » !

- * Avortement anonyme, libre et gratuit (y compris pour les mineures) * Remboursement de tous les contraceptifs * Non aux coupes budgétaires du Planning familial



Le machisme, c'est la violence au quotidien pour les femmes !



Dans la rue, la famille, au travail: violences, harcèlement sexuel, humiliation, séquestration, mariages forcés, mutilations, domination sous toutes ces formes, sont malheureusement le vécu quotidien de nombreuses femmes partout dans le monde. De nombreuses femmes sont victimes de violences uniquement parce qu'elles sont femmes. 48 000 femmes sont violées chaque année en France et des milliers sont victimes de la prostitution, véritable violence physique et psychologique. En France, tous les deux jours et demi, une femme meurt sous les coups de son conjoint ou de son ex conjoint. Le domicile est plus dangereux que la rue ! Toutes les classes sociales sont touchées. Les violences faites aux femmes participent de la domination masculine, dont elles sont l'expression la plus extrême. Face à ce fléau social, il est urgent en France d'adopter et d'intégrer un ensemble de mesures globales, à l'image de ce qui a été adopté en Espagne, avec de vrais moyens pour les rendre applicables. Le C.N.D.F. (Collectif National pour les Droits des Femmes) soutenu par de nombreuses associations féministes a rédigé en 2006 une proposition

de loi-cadre pour combattre ces violences. Cette loi-cadre a été déposée sur le bureau de L'Assemblée Nationale par le Groupe de la Gauche Démocrate et Républicaine en 2007 et appuyée, le 25 novembre 2008, par une pétition de 16 000 signatures demandant la prise en considération de cette proposition de loi. Il est insuffisant d'ajouter des lois les unes aux autres. La loi-cadre proposée englobe d'abord la prévention, dès le plus jeune âge, afin de faire évoluer la société dans son ensemble : éducation sexuelle, groupes de parole, formations et informations, création de centres d'hébergement d'urgence. La loi-cadre dans son ensemble et pas uniquement le traitement pénal permettra d'aller dans le bon sens. La répression seule, est totalement inefficace. Le sexisme, la lesbophobie, la misogynie doivent être condamnés de la même manière que le sont l'antisémitisme, le racisme, la xénophobie. Le NPA continuera à se battre avec les associations pour que la loi-cadre soit adoptée dans son intégralité avec les moyens adaptés.

- * Pour une loi-cadre contre les violences faites aux femmes
- * Suppression de toutes les lois pénalisant les prostituées

Qui sommes-nous ?

L'égalité n'est toujours pas gagnée : salaires, tâches domestiques, violences, sexisme... Les femmes continuent d'être opprimées. Cette oppression est encore plus insupportable lorsqu'elle se conjugue avec d'autres discriminations comme le racisme ou l'homophobie. Nous refusons la hiérarchisation des oppressions, qu'elles soient de classe, de race ou de genre. Le NPA s'est doté d'une commission intervention féministe dont l'objectif est de sensibiliser, informer, réfléchir et agir, à l'intérieur comme à l'extérieur du parti, sur tout ce qui concerne la lutte contre l'oppression des femmes. La commission est mixte, de fait ce combat doit être porté par l'ensemble de l'organisation. Nous sommes impliqué-e-s dans le mouvement féministe (cadre unitaire, associatif, etc.). Ce cadre est un acquis précieux des luttes précédentes. Nous oeuvrons avec d'autres pour renforcer le mouvement féministe, pour le rendre plus visible, puissant et capable d'entraîner les féministes de toutes générations. Nous sommes solidaires des femmes du monde entier. Le capitalisme utilise l'oppression des femmes en faisant par exemple assumer au sein de la famille des tâches qui pourraient être allégées par des services publics de qualité, gratuits et mixtes (gardes d'enfants, soin aux personnes âgées, tâches domestiques...). Lutter au quotidien contre toutes les manifestations de l'oppression des femmes, matérielles comme idéologiques, fait partie du combat contre le capitalisme pour une autre société: « Pas de libération des femmes sans socialisme ! Pas de socialisme sans libération des femmes ! »



Aujourd'hui, plus que jamais, il est temps de descendre dans la rue pour résister aux attaques et défendre nos droits !

TOUTES ET TOUS LE 17 OCTOBRE, 14 H 30
PLACE DE LA BASTILLE pour leur dire que ce n'est pas aux femmes de payer leur crise !